

Réf: Dossier N° 121279

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DDC SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, Quartier-abobo, Lot 12, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DDC SARL »

Objet : L'exécution de tous travaux de construction de bâtiment et de génie civil (BTP), VRD, Aménagement fonder et tous travaux liés, Fournitures diverses de travaux publics, La construction métallique, Le froid et climatisation La plomberie, L'électricité générale, Entretien des espaces verts, de bureaux et tout type de bâtiment, Location gérance L'import-export, La quincaillerie, Fabrication et vente de matériaux de construction, Tous types de prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes somme auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Quartier-abobo, Lot 12, Ilot 42

Dirigeant(s) : M DANHIN COMLAN DEGLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06418 du 19/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32113/GTCA/RC/2022 du 19/07/2022

